

Le dépérissement de la Syrah

Observé depuis les années 1990 dans le sud de la France (Gard et Hérault), ce syndrome touche actuellement l'ensemble de l'aire d'implantation de ce cépage en France.

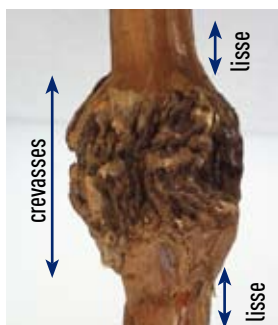
Récemment, son existence a pu être confirmée dans la quasi-totalité des pays producteurs de Syrah dont l'Espagne, l'Argentine, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis (Californie) et l'Italie. La question reste posée pour l'Australie où le pourcentage de Syrah greffées reste faible.

PREMIER SYMPTÔME crevasses au point de greffe

Les crevasses, localisées dans la zone de greffe, sont plus visibles après avoir enlevé l'écorce.

Le bois du greffon et celui du porte-greffe restent en revanche lisses.

Ces crevasses peuvent persister plusieurs années sans affecter la productivité du pied.



SECOND SYMPTÔME rougissements foliaires

Les rougissements foliaires peuvent être dus à différents facteurs (viroses, carences, traumatisme...) mais, dans le cas du dépérissement, le rougissement est toujours associé aux crevasses.

Ils s'expriment à la fin de l'été ou à l'automne, plusieurs années après l'apparition des crevasses.



Un groupe national, coordonné par l'IFV, a été créé en 2000 sur cette thématique ; il regroupe notamment des chambres d'agriculture (Ardèche, Aude, Drôme, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Rhône, Vaucluse), l'INRA, le CIRAD... Les travaux menés par ce groupe de travail sont nombreux et variés : piste patholo-

gique, études sur le greffage, impact du matériel végétal, recherche d'un marqueur précoce, piste génétique, facteurs aggravants...

Même si la, ou plus probablement les, causes du dépérissement de la Syrah n'ont pas encore été identifiées, des résultats très importants ont d'ores et déjà été acquis.

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Impact du clone

Les 16 clones actuellement agréés présentent des « sensibilités » très différentes vis-à-vis du dépérissement et peuvent être classés en **trois catégories** :

- les clones **470, 524, 747**, et dans une moindre mesure le **471**, présentent très peu de symptômes
- les clones **100, 174, 300, 525, 585** et **877** présentent des taux moyens ou irréguliers de dépérissement
- les clones **73, 99, 301, 381, 382** et **383** présentent des taux de symptômes et une mortalité élevés et sont par conséquent totalement déconseillés.

Les clones de la première catégorie sont actuellement conseillés à la plantation. Un nouveau programme de sélection clonale est en cours : une douzaine de clones ont été présélectionnés et une nouvelle gamme de clones « non dépérissants » devrait être proposée d'ici à 5 ans.

Impact du porte-greffe

Tous les porte-greffes sont concernés puisqu'on observe au moins 30 % de souches crevassées dans les essais suivis (taux moyen). Néanmoins,

le **110 R** et le **99 R** se distinguent par une sensibilité accrue et sont donc déconseillés si un autre choix de porte-greffe est possible. Quand la situation agronomique l'exige (terrain séchant, schistes, sol acide), ils peuvent être utilisés avec les 4 clones peu, ou très peu, sensibles, l'effet du clone dominant l'effet du porte-greffe.

Recherche d'agents pathogènes

Des travaux ont été engagés sur la recherche d'agents pathogènes : les champignons, bactéries, phytoplasmes et viroïdes ont pu être mis hors de cause. Les travaux sur les virus ont permis d'écartier l'implication de 23 des principaux virus capables d'infecter la vigne ; les recherches se poursuivent sur cette piste.

Impact du mode de greffage

Les crevasses sont observées avec les différents modes de greffage sur table et ce, quelles que soient les concentrations d'hormones utilisées. On peut donc exclure que la greffe en oméga ou l'hormonage soit à l'origine du syndrome ; leur impact à long terme sur la mortalité doit encore être évalué.

NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE

L'identification d'un **marqueur génétique** corrélé au dépérissement a conduit à formuler l'hypothèse d'une origine génétique au dépérissement.



Inflorescence pollinisée

Ce résultat permet d'envisager la recherche de gènes potentiellement impliqués dans le dépérissement et ouvre de nouveaux champs d'investigations.



Grappe obtenue

Pour plus d'informations, contactez Anne-Sophie Renault-Spilmont

anne-sophie.spilmont@vignevin.com

Institut Français de la Vigne et du Vin

Pôle Matériel Végétal - Domaine de l'Espiguette - 30240 Le Grau du Roi

www.vignevin.com

Travaux réalisés avec le soutien financier de VINIFLHOR, des régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, d'Inter Rhône et du Centre du Rosé.